

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 18 octobre 2016

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M.DESCHAMPS-BERGER Richard Mme DOUCHEMENT Clotilde	M. RATEL Jean-Paul Mme CHRISTIN Sylvaine
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents		M BOIS Philippe M MOUCHOT Jean M PASQUAL Thierry Hervé M RICHARD François
ATSEM - Service	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne	
Enseignants	Mme ASIN PUEYO Patricia Mme FLACHON Nathalie Mme VILLAND Corinne Mme MALLEVILLE Amandine Mme HALLET Juliette Mme BUISSON Emmanuelle	

Excusés : M Bellay, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Lemos et M Mouchot parents d'élève.

Mme Hallet et M. Pasqual sont secrétaires de séance : ils prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Rentrée 2016:

Bilan de l'équipe

- Les enseignants:

- Mme Asin Pueyo Patricia est en charge de la classe de PS/MS, Mme Flachon Nathalie de la classe de GS/CP, Mme Villand Corinne la classe de CP/CE1, Mme Malleville Amandine et Mme Hallet Juliette (le jeudi) la classe de CE1/CE2 et Mme Buisson Emmanuelle la classe de CM1/CM2.
- Mme Hallet Juliette est en décharge de direction sur la classe de CM1-CM2 les mardis et quelques mercredis matins.

- Les ATSEM:

Deux ATSEM sont présentes dans les classes à plein temps. Mme Roux Anne travaille en PS/MS et Mme Fusier Sylviane en GS/CP.

- Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) intervient à l'école pour aider certains élèves.

Mme Francony Martine, psychologue scolaire, intervient régulièrement dans l'école pour faire des bilans individuels. Pour ces derniers, les parents sont informés par écrit des éventuelles prises en charge et donnent leur consentement. Mme Langlois Laurence, maîtresse spécialisée, intervient également pour travailler avec des élèves en petits groupes au sein de la classe ou dans une salle attenante. Elle travaille en relation avec l'enseignante de la classe. Elle fait partie de l'équipe de l'école et il n'y a pas d'autorisation écrite demandée aux familles.

Règlement intérieur

Le règlement de l'école intercommunale tient compte du règlement départemental des écoles publiques de Savoie. Chaque parent a été destinataire du règlement de l'école, par mail, en début d'année.

Rappel de quelques points :

- L'accueil dans les classes de maternelle: il se fait dans la classe le matin dès 8h20 ou 8h50 le mercredi, et l'après-midi également dès 13h05. L'accueil des élèves de classe maternelle se fait dès 13h05 dans la classe, de façon à ce que les enfants soient rapidement à la sieste. Les ATSEM surveillent la sieste. L'enseignante des élèves de Petite section et Moyenne section prend en charge les élèves de Grande section, pendant un temps de décroisement obligatoire de 13h30 à 14h15.

- Lors des sorties (orthophoniste, CMP...) pendant le temps scolaire, l'adulte doit venir chercher l'élève dans la classe et le raccompagner jusque dans la classe.
- Pour les absences, merci de les signaler sur le répondeur de l'école et de remplir un billet d'absence dans le cahier de liaison au retour de votre enfant.

- Le portail latéral est fermé.
- Le portail central est fermé par un verrou extérieur et accessible de l'intérieur par un adulte.
- Rappel des horaires scolaires:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h20 à 11h30 / 13h05 à 15h30

Mercredi : 8h50-12h

Tous les enfants doivent être arrivés et tous les parents doivent être ressortis de l'enceinte de l'école à 8h30. Nous rappelons également que le parking latéral est destiné au personnel de l'école.

Charte d'usage des réseaux, de l'internet et des services multimédias de l'école :

L'école propose la charte de la Savoie.

Lecture de la charte et signature des membres du conseil d'école. Charte élève : lecture et validation

Avis du conseil d'école : le règlement intérieur et les chartes annexées sont validés.

Effectifs

A ce jour:

L'effectif global de l'école est de 110 élèves répartis de la façon suivante:

-- Par section :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12 (+1 nov.)	12	14 (+1 nov.)	15	17	16	8	16

-- Par classe :

PS-MS : 12 PS 12MS soit 24 (25 en novembre)

CE1- CE2: 6 CE1 et 16 CE2 soit 22

GS- CP: 14 GS et 6 CP soit 20 (21 en novembre)

CM1-CM2: 8 CM1- 16 CM2 soit 24

CP-CE1 : 9 CP et 11 CE1 soit 20

-- Par commune d'origine :

La Chavanne	Planaise	Coise	Les Mollettes	Saint Pierre de Soucy	Montmélian
53	51	2	1	1	2

La plupart des élèves d'autres communes ont commencé leur scolarité dans notre école et étaient habitants de nos deux communes auparavant.

Rentrée 2017: 109 élèves sont prévus.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
La Chavanne : 5	13	12	15	15	17	16	8
Planaise : 8							

Les effectifs devraient être stables. Ils seront en hausse à la rentrée 2018 (départ de 8 élèves et accueil de plus d'une vingtaine de PS)

Un projet de construction est en cours de livraison à la Chavanne. Deux nouveaux élèves arrivent en novembre.

II. Organisation Pédagogique:

Projet d'école

Le nouveau projet d'école 2015-2018 a été écrit et validé.

Les axes de travail retenus sont les suivants :

- = Améliorer le nombre d'enfants capable de rédiger un texte
- = Mesurer la capacité à mémoriser et à restituer une leçon
- = Améliorer la capacité à calculer mentalement
- = Répondre aux difficultés scolaires et aux besoins particuliers des élèves par des aménagements pédagogiques et une pédagogie différenciée.

Activité Pédagogique Complémentaire

Ce sont des séances d'aide au travail personnel, de soutien. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis de 15h30 à 16h30. Il s'agit d'une aide individualisée sur des difficultés définies, sauf en maternelle où chaque élève pourra en bénéficier avec un travail sur le langage.

Cette aide est proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

Décloisonnement

Pendant la sieste des élèves de petite et moyenne sections, Mme Asin Pueyo prend en charge un groupe d'élèves de Grande section.

Les lundis et jeudis, Mme Asin Pueyo prend en charge tous les élèves de grande section pour une séance de motricité. Pendant ce temps, Mme Flachon prend en charge les élèves de CP, Mme Villand les élèves de CE1 et Mme Malleville ou Mme Hallet les élèves de CE2 pour une séance de « Questionner le monde ». Ceci nous permet de regrouper les élèves d'un même niveau.

Les mardis et vendredis, Mme Asin Pueyo prend en charge un groupe de 7 GS pour un travail en éveil musical, écoute. L'autre groupe de GS et les CP travaillent dans leur classe avec Mme Flachon.

III. Point sur la sécurité :

Trois exercices « Alerte incendie » sont faits dans l'année, un au cours de chaque trimestre. Le premier a eu lieu en septembre.

Un exercice « alerte intrusion » a été fait vendredi dernier. Cet exercice a été expliqué aux enfants avec un vocabulaire adapté à chaque âge. Il consiste à s'allonger, à rester calme et silencieux. Les portes des classes sont fermées. L'alerte a été donnée de trois coups de sifflet. Il faudra réfléchir à l'alerte avec des sifflets plus puissants ou avec un autre moyen.

IV. Sorties et activités sportives et culturelles:

Les sorties organisées par le conseiller pédagogique et ouvertes à toutes les écoles de la Combe de Savoie auront lieu en matinée, du fait des horaires variés des écoles.

Trimestre 1 :

- Courseton le mercredi 19 octobre à Montmélian pour les élèves de GS au CM2.
 - Rencontre d'athlétisme pour les élèves de GS/CP jusqu'au CM2 le 3 et 7 novembre à Montmélian.
 - Spectacle de Noël à l'école pour les classes de PS/MS, GS/CP et CP/CE1
 - Des ateliers de Noël, des lectures de contes, une rencontre avec le père-Noël devraient se faire la semaine avant les vacances.
- Les lectures de contes de Noël seront faites par les CM2 aux élèves de PS/MS ; par les CM1 et CE2 aux élèves de GS/ CP et CP/CE1.

Trimestre 2 :

- Projet d'écriture dans le cadre de la liaison école/collège et Projet Photographie également dans ce cadre entre la classe de CM1/CM2 et une classe de 6^{ème}.

Trimestre 3 :

- Semaine citoyenne (intervention pompiers, sécurité routière, SIBRECSA et infirmière scolaire)
- Projet de classe de découverte, sortie avec nuitées, sur le thème « Montagne et Art » pour les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2.
- Rencontre avec l'auteur Bernard Friot pour la classe de CM1/CM2
- La Mat s'éclate : rencontre sportive pour les élèves de maternelle
- rencontre de rugby pour les élèves de CE2 au CM2.
- Sorties vélo pour les élèves de CE2 et CM1/CM2. La Vazypalette: sortie inter-écoles à vélo n'aura pas lieu cette année. Elle sera désormais organisée une année sur deux.
- Visite du collège pour les CM2.
- Sortie de fin d'année pour la classe de PS/MS.
- Fête de l'école.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions. Nous remercions également les mairies pour le financement des sorties sportives : rugby, courseton, athlétisme.

V. Organisation Périscolaire :

- ✓ Garderie : pas de changement dans le fonctionnement. La garderie conserve les mêmes horaires. Les parents ont eu un rappel de toutes les informations dans le dossier de rentrée. La référente garderie est Mme Falempin Sylvie.

- ✓ Cantine : La restauration se fait en deux services. La référente cantine est Mme Falempin Sylvie.

- ✓ TAP : de 15h30 à 16h45 les mardis, jeudis et vendredis
Ces temps d'activités périscolaires se feront en trois cycles :
 - Du 12 septembre au 16 décembre
 - Du 03 janvier au 14 avril
 - Du 2 mai au 23 juin

Une participation financière est demandée aux familles : 6€ par enfant/ par atelier/ par cycle.
Différents ateliers sont proposés : ateliers pour les élèves de maternelle, théâtre, sport, atelier caméléon (activités libres de lecture, jeux, coloriages...), « lire et faire lire », musique, devoirs surveillés.
Pour ce premier cycle, la fréquentation est la suivante :

73 enfants le mardi, 72 enfants le jeudi et 57 le vendredi.

La référente TAP est Mme Fusier Sylviane.

A partir de novembre, les inscriptions pour la cantine et la garderie se feront en ligne via un portail Famille. Les codes d'accès seront remis à chaque famille.

Le secrétariat du Syndicat Intercommunal est ouvert :

- Le lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h
- Le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h
- Le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h

❖ Projet d'extension : question aux maires des deux communes Où en est le projet ?

Le permis a été obtenu en mai.

Les services de l'état ont confirmé ce jour, par écrit, une subvention de 166 000 €.

M Richard Deschamps-Berger, maire de La Chavanne, rappelle qu'une délibération du conseil municipal de la Chavanne a été faite et que la commune est prête pour les travaux.

M Jean-Paul Ratel, maire de Planaise, rajoute que le conseil municipal de Planaise a délibéré pour aller jusqu'au permis de construire. La confirmation de subvention va permettre d'avancer et de délibérer pour la réalisation des travaux.

Une consultation des entreprises est à venir. Les travaux pourraient commencer avant l'été 2017, pour un achèvement de l'extension pour la rentrée 2018.

VI. Renseignements divers:

Renouvellement du matériel de cour pour les élèves de maternelle : il est demandé au syndicat intercommunal un budget alloué pour le renouvellement des vélos, draisienne.

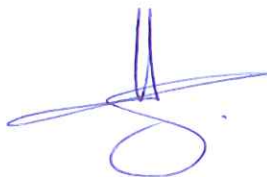
Mme Christin prend note et ajoute qu'il serait souhaitable de réfléchir à un local à vélos dans l'enceinte de l'école.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 18 octobre 2016

Les secrétaires :

Mme HALLET Juliette



M PASQUAL Hervé Thierry



La présidente:

Mme BUISSON Emmanuelle

